

CONTRAT DE RESPONSABLE DE MAILLE

Association FloraVS
Route des Agettes 61, CH-1991 Salins
info@floravs.ch | www.floravs.ch

Le contrat est conclu entre Flore du Valais et les responsables des mailles de l'Inventaire de la flore du Valais. Flore Valais, qui a accès aux données complètes d'InfoFlora, met à disposition des responsables de mailles les données précises des espèces présentes dans leur maille.

M., Mme

Adresse

Responsable de la maille 5x 5 km:

souhaite obtenir les données précises des espèces signalées dans cette maille.

Ces données sont mises à disposition aux conditions suivantes :

- Les données sont traitées de **manière confidentielle et personnelle**. Elles ne sont utilisées que comme support pour l'inventaire de la maille. Elles ne peuvent en aucun cas être transmises à des tiers.
- Les données précises ne sont pas reportées sur les documents de travail ni reprises dans des publications ou dossiers.
- L'utilisation des données est strictement limitée au projet Flore du Valais. Toute utilisation dans un cadre autre que Flore du Valais n'est pas régie par le présent contrat et doit faire l'objet d'un accord directement avec Info Flora.
- Des données agrégées avec une précision maximale de 5x5km pourront être publiées avec l'accord d'Info Flora et l'indication d'Info Flora comme source.
- L'ensemble des données fournies est **détruit** une fois que l'inventaire de la maille est terminé. Aucune copie ne peut être conservée.

Le responsable de maille s'engage à terminer la maille dans les cinq ans après la signature du présent contrat.

J'accepte ces conditions et déclare les respecter.

Lieu et date :

Signature :

Merci de retourner cette feuille à :

Association FloraVS – Route des Agettes 61 – 1991 Salins ou par e-mail à info@floravs.ch